



le  
**Repuis**

Centre de formation  
professionnelle spécialisée



**Rapport  
d'activités  
2022**



# Table des matières

Le mot de la présidente et du directeur	5
Message de Monsieur Olivier Barraud	6
Organes de la Fondation 2022	9
Siège social et administratif	10
Le Repuis intra & extra muros :	12
La sécurité au CFPS	14
La formation en entreprise	16
Formation en lien avec les énergies renouvelables	18
Nouvelle salle Romain	20
Exercice 2022	23
Commentaires sur les comptes 2022	26
Statistiques	28



# Le mot de la présidente et du directeur

## **2022, une année contrastée**

Avec le printemps et la fin progressive du Covid, un air de liberté a soufflé sur le campus du Repuis. Finies les contraintes et retour à la normale, tant pour les apprenti-e-s que pour les collaborateur-trice-s ! Parallèlement, l'entrée en vigueur de la révision AI et son application mobilisaient les équipes : versement de salaires aux apprenti-e-s ; modification significative des consignes, procédures et logiciels permettant la gestion simultanée des situations relevant de l'ancien droit et celles relevant du nouveau droit. Grâce à un maximum d'anticipation à fin 2021 et à un fort engagement de l'ensemble des collaborateur-trice-s, Le Repuis a ainsi pu continuer à offrir des prestations de qualité aux apprenti-e-s durant cette période mouvementée.

Au début de l'été, un autre changement, probablement dû à la révision de l'AI, à la surchauffe économique ou encore à l'impact post-Covid, a eu pour conséquence une diminution importante des demandes d'entrée en formation, laissant présager une rentrée scolaire plus difficile que celle de 2021. Les démarches auprès des partenaires des offices OAI ont permis d'en atténuer les effets, mais pas d'éviter une réorganisation de plusieurs secteurs, le gel des engagements et le report à des temps meilleurs de nombreux investissements planifiés.

L'automne a été ponctué par des réflexions intenses permettant, dans cette situation complexe, de trouver les meilleures solutions

pour garantir le maintien des postes de travail et la qualité des prestations tout en renforçant et réorientant les prestations de la Fondation.

Au début de l'hiver, de nombreuses séances d'information, de partage et des rencontres individuelles ont été organisées pour communiquer aux collaborateur-trice-s les modifications de l'organisation et les impacts envisagés pour chacune et chacun.

Mais cette année a aussi connu des moments forts et stimulants, avec les fêtes du printemps organisées pour célébrer la fin des obligations liées au Covid, la cérémonie de remise de certificats avec le résultat remarquable de 92% de réussite aux examens CFC et AFP pour nos apprenti-e-s et les portes ouvertes de notre campus avec un rallye des métiers auquel ont participé plus de 250 écoliers qui y ont découvert une quinzaine de métiers différents.

Pendant cette année particulière, l'investissement des collaborateur-trice-s, l'implication des membres du Conseil de Fondation ou encore le soutien des partenaires ont été remarquables. Nous les remercions toutes et tous vivement et nous réjouissons de poursuivre ces fructueuses collaborations.

En 2023, Le Repuis fête ses 90 ans. Avec sa dynamique engagée, agile et tournée vers les nouveaux besoins de notre jeunesse, nul doute que les années à venir vont se révéler passionnantes et enrichissantes.



**Anne Gillardin**

Présidente du Conseil de Fondation



**Philippe Ambühl**

Directeur du CFPS Le Repuis



## Message de Monsieur Olivier Barraud

Directeur de l'Office  
de l'assurance-invalidité  
du Canton de Vaud

***Le Repuis est un important partenaire de l'Office de l'assurance-invalidité du Canton de Vaud (ci-après AI Vaud). L'année 2022 a, une fois de plus, confirmé cette fructueuse collaboration et nous nous en réjouissons.***

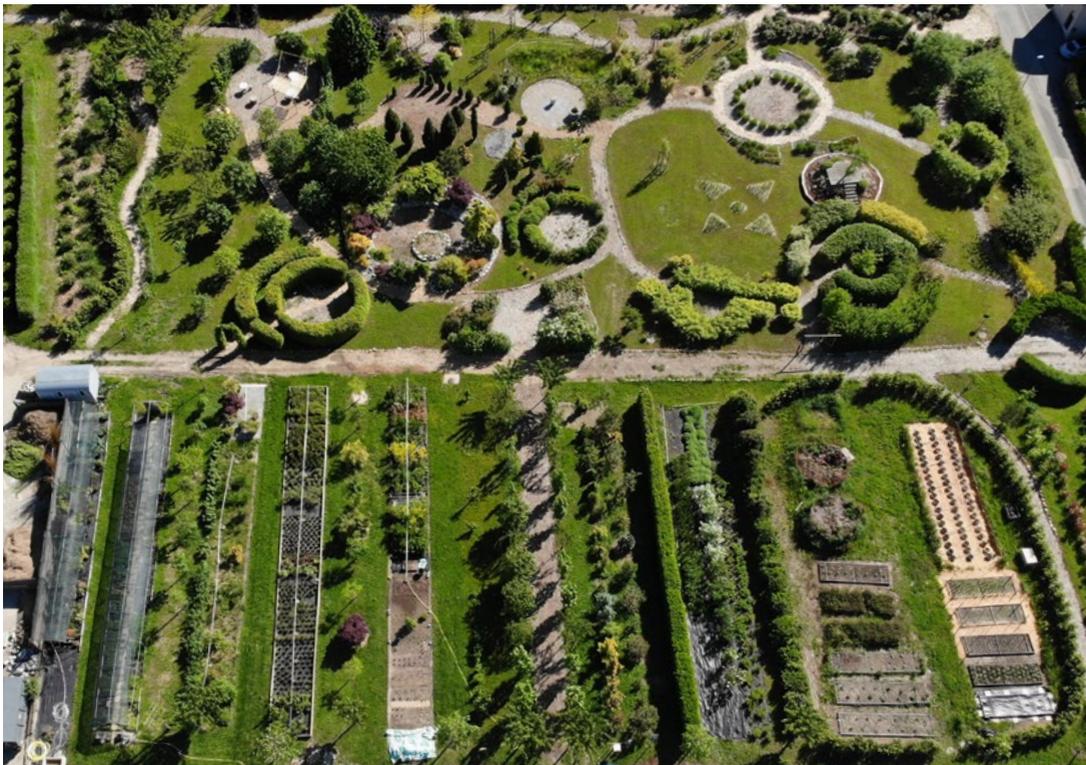
En 2022, c'est plus de 40 conseillères et conseillers de l'AI Vaud, pour la plupart de notre équipe Andiamo, qui ont fait appel aux services du Repuis. Cela démontre dans les faits la vigueur de notre partenariat en faveur des jeunes Vaudois-es. Toutes ces actions ont pu être réalisées grâce au travail du personnel du Repuis et sa direction. Nous saisissons l'occasion de ce mot pour les remercier chaleureusement.

L'année 2022 est également synonyme d'une importante révision de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Le législateur a souhaité améliorer plusieurs aspects de la loi avec, en priorité, la prise en charge des maladies psychiques, en particulier pour la population des jeunes. Le principe fondateur de la primauté de la réinsertion sur l'octroi d'une rente a été légitimement renforcé. Notre mission commune est donc de tout faire pour insérer durablement les jeunes atteinte-s dans leur santé sur le premier marché du travail. Pour ce faire, Le Repuis doit apporter sa pierre à l'édifice en formant et en préparant ces jeunes à trouver leur place sur le marché du travail dans le but d'être autonomes dans leur vie future.

Atteindre cet objectif n'est pas un long fleuve tranquille, ni pour les jeunes, ni pour celles et ceux qui les accompagnent. Cela demande des compétences et un engagement intense. Le législateur a mis à notre disposition plusieurs outils comme la détection précoce pour les jeunes dès 13 ans ou des mesures de réinsertion spécifiques aux jeunes. Nous pouvons être reconnaissants d'avoir les moyens de nos ambitions. Un des défis à relever est sans aucun doute la volonté de rapidement confronter les jeunes avec les réalités du monde du travail. Trouver des entreprises, organiser des stages, éprouver l'employabilité des jeunes, tout cela est exigeant mais nécessaire.

Soyons francs, un-e jeune certifié-e avec une AFP ou un CFC qui ne trouve pas de travail ou qui est à charge d'une autre assurance sociale n'est pas un succès. Certes, la formation est essentielle et c'est même un droit, mais n'oublions jamais la finalité de notre travail, la raison d'être de l'AI: aider les jeunes à mener une vie autonome et responsable.





# Organes de la Fondation 2022

## Conseil de Fondation (CF) et Bureau du Conseil de Fondation (BCF)

		CF	BCF
Présidente	M <sup>me</sup> Anne Gillardin, Yverdon-les-Bains	✓	✓
Vice-présidente	M <sup>me</sup> Danièle Dupuis, Onnens	✓	✓
Trésorier	M. Christophe Perreaud, Aclens	✓	✓
Secrétaire	M. Patrick Simonin, Rances	✓	✓
Membres	M <sup>mes</sup> Stéfanie Brun Poggi, Champagne	✓	
	Oriane Cochand, Orges	✓	
	Françoise Jaques, Lausanne	✓	
	MM. Raphaël Conz, Pully	✓	
	Simon Méan, Chardonne	✓	
	Alessandro Pacifico, Grandson	✓	
	François Payot, Grandson	✓	
	Isidore Raposo, Grandson	✓	
	Étienne Roy, Croy	✓	
	Cédric Stucker, Yverdon-les-Bains	✓	
	Antonio Vialatte, Grandson	✓	

## Direction du centre

Directeur	M. Philippe Ambühl
Directeurs adjoints	M. Michel Bräuchi – <i>Administration, finances et logistique</i>
	M. Blaise Longchamp – <i>Formation professionnelle et production</i>
	M. Luc Lambert – <i>Ressources socio-pédagogiques</i>

# Siège social et administratif de la Fondation

## CFPS Le Repuis

Adresse Chemin de Coudrex 1  
Case postale 96  
1422 Grandson  
Tél. 024 445 44 61  
Fax 024 445 51 01  
E-mail [lerepuis@lerepuis.ch](mailto:lerepuis@lerepuis.ch)  
Internet [www.lerepuis.ch](http://www.lerepuis.ch)

Banques PostFinance pour vos dons CH14 0900 0000 1000 6363 9  
UBS Yverdon-les Bains CH12 0029 7297 3578 4501 Y  
BCV Yverdon-les-Bains CH82 0076 7000 Z029 7020 1

10







**Le  
Repuis  
intra  
&  
extra  
muros**

# La sécurité au CFPS Le Repuis revêt une importance capitale

***Par la multiplicité des métiers proposés, et le nombre important de bénéficiaires en formation, il est indispensable d'assurer des mesures de protection sans faille.***

Pour mener à bien cette mission, un comité de pilotage de la sécurité s'est constitué depuis plusieurs années et veille à la coordination des actions mises en place sur le terrain. Ce comité est sous la responsabilité du directeur adjoint administration, finances et logistique, qui assume le rôle de responsable et collabore étroitement avec le responsable du management de la qualité et une assistante administrative.

L'objectif principal du comité est de garantir la mise en œuvre et le respect des exigences légales imposées par la directive fédérale relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST) à laquelle le CFPS Le Repuis est soumis au vu de l'importance de son organisation.

Il peut également compter sur nombre de ressources internes qui possèdent chacune des compétences spécifiques en matière de sécurité, tant sur le plan technique que sur le plan des personnes.

Un groupe de secouristes spécialement formés est également opérationnel. Ce groupe est mobilisable en cas de besoin et prêt à intervenir sur l'entier du site.

Pour garantir la mise en œuvre des mesures, des vérifications sont faites régulièrement, soit par le biais d'audits à l'interne, ou par la tenue d'exercices, par exemple d'évacuation, plusieurs fois par année.

Parce que la sécurité est l'affaire de tout un chacun, tous-tes les collaborateur-trice-s et tous-tes les bénéficiaires sont formé-e-s dès leur arrivée au CFPS Le Repuis, et sensibilisé-e-s en continu à toutes les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité et leur intégrité.

Enfin, pour couvrir le spectre complet des exigences en matière de sécurité, Le Repuis a également adhéré à la solution de branche ARTISET Securit et collabore étroitement avec la SUVA.





# La formation en entreprise

**150 jeunes se forment directement dans des entreprises.  
540 stages en entreprise organisés en 2022.**

Ces deux chiffres montrent le dynamisme dont fait preuve le CFPS Le Repuis pour l'intégration de ses apprenti·e·s sur le premier marché du travail.

Avec la préoccupation constante d'offrir une formation répondant aux besoins du marché du travail, nous développons, en permanence, des contacts étroits avec un important tissu d'entreprises dans toute la Suisse romande et dans toutes sortes de domaines d'activités.

En 2005, le CFPS Le Repuis développait son concept de formation en entreprise. Aujourd'hui, tant les besoins des jeunes que ceux des entreprises ont évolué. Afin de coller au plus près à leurs besoins, notre centre de formation oriente plus que jamais ses prestations et services pour être un tremplin vers l'emploi.

Concrètement, l'orientation peut se faire dans notre centre, avec la possibilité pour les jeunes qui se formeraient directement en entreprise de tester, dans un premier temps, le métier choisi dans nos secteurs de formation et valider ce choix par un stage en entreprise. Par la suite, la formation débute soit directement

sur le premier marché, soit dans nos secteurs de formation. Dans ce cas, nos apprenti·e·s vont, dès que possible, faire des stages en entreprise et, si tout se passe bien, poursuivre leur formation au plus près de l'économie.

Il reste essentiel pour nous de ne pas reporter le poids de la formation sur nos partenaires que sont les entreprises. Afin de les soulager, nous nous chargeons de tous les aspects administratifs. Mais nous souhaitons aller encore plus loin : apporter la compétence du centre spécialisé au sein de l'entreprise.

Dès lors, les MSP et les CIP travaillent en synergie pour apporter la compétence métier et le soutien directement sur le terrain, auprès de nos apprenti·e·s et des formateur·trice·s en entreprise. En effet, les collaborateur·trice·s du CFPS Le Repuis sont à même de fournir ces conseils spécialisés et d'échanger de professionnel à professionnel dans de nombreux métiers.

De l'orientation jusqu'à l'intégration en entreprise, le CFPS Le Repuis accompagne les jeunes et les entreprises.

# Formation en lien avec les énergies renouvelables

***La transition énergétique est un défi gigantesque. Il y a non seulement l'énergie à produire, mais également près de 1 000 000 de bâtiments à assainir. Les chiffres en termes d'emplois donnent le tournis, tant la tâche est colossale.***

Ce sont donc des dizaines de milliers d'emplois à créer et de personnes à former. Uniquement pour la pose de panneaux solaires, les estimations de la Confédération indiquent que près de 22 000 emplois doivent être créés d'ici à 2035.

C'est pour participer, bien modestement, à la réponse à cette demande, que le CFPS Le Repuis, en collaboration avec l'assurance-invalidité du Canton de Vaud et des associations professionnelles actives dans ce domaine, met sur pied une formation pratique de praticien en énergies renouvelables.

Cette formation modulaire, sur deux ans, a pour objectifs d'apporter des compétences de base non seulement pour la pose de panneaux solaires, mais également pour l'installation de pompes à chaleur. L'apprentissage de cette profession se déroulera autant en entreprise que dans notre centre de formation. Cette formation se veut complémentaire aux futures formations CFC et AFP d'installateur et monteur solaire.

C'est à nous maintenant de convaincre les jeunes, filles et garçons, que nous allons accueillir dans notre centre ces prochaines années de se former dans un métier qui leur offre des perspectives d'emploi très intéressantes. En effet, ces métiers sont nécessaires non seulement aujourd'hui, mais le seront encore demain.

La durabilité de l'intégration professionnelle repose sur une formation de base solide qui réponde pleinement aux besoins du marché du travail. C'est sur ce principe que le plan de formation a été établi. S'il est assez commun de dire que l'on se forme tout au long de sa vie, c'est d'autant plus vrai pour un secteur avec autant de perspectives de développement et d'avenir.





## Nouvelle salle Romain

***Depuis septembre 2022, les enseignant-e-s des branches générales jouissent d'un nouvel espace de cours : la salle Romain. Simonne Romain (1900-1975), psychologue et pédagogue française, a créé une méthode basée sur l'utilisation de supports concrets, la mise en situation, pour développer une approche globale de l'apprentissage. Toute sa recherche tourne autour d'une question : comment trouver en soi les ressources pour lutter contre le déterminisme et l'inadaptation. Et bien que les situations soient très individualisées, ce n'est jamais seul que chacun les vit, mais dans un groupe à l'intérieur duquel il s'agit de trouver sa place et de s'affirmer.***

Les apprenti-e-s en formation professionnelle qualifiante (AFP et CFC) bénéficient déjà d'une salle spacieuse, la salle Freinet, qui offre une ambiance de travail optimale. Il a donc été décidé d'offrir un cadre de travail similaire aux jeunes en branches générales : les deux petites salles qui leur étaient réservées ont été fusionnées pour créer un nouvel espace. Des murs ont été abattus, les sols, plafonds et parois ont été rénovés. Nous avons maintenant un beau volume, baigné de lumière naturelle, pouvant accueillir jusqu'à une bonne vingtaine d'élèves.

Pouvoir moduler cet endroit, l'aménager de différentes manières selon les besoins spécifiques des jeunes et des enseignant-e-s est un réel avantage. Les petites tables de travail et les chaises peuvent être déplacées pour créer différents espaces d'apprentissage : travail individuel, travail en petits groupes, travail en commun. Cette flexibilité permet d'optimiser les interactions sociales, que ce soit la collaboration entre apprenti-e-s ou la relation pédagogique avec l'enseignante.

Bien que le travail privilégié soit encore organisé sur trois îlots, réminiscence de l'ancien système, ce nouvel espace questionne sur la posture enseignante, le rôle du pédagogue, les méthodes. La salle Romain devrait pouvoir être vue comme un encouragement à la créativité : oser innover en explorant d'autres manières d'enseigner, et faire découvrir aux jeunes d'autres modes d'apprentissage.

Paradoxalement peut-être, nous remarquons une diminution du volume sonore durant les cours, une auto-régulation s'est mise en place probablement par respect pour les autres apprenti-e-s présent-e-s dans la salle. L'atmosphère sereine qui se dégage est propice à la concentration. Autant les jeunes que les collaborateur-trice-s sont ainsi pleinement satisfait-e-s de ce nouveau lieu.



# Exercice 2022

# Compte de profits et pertes de l'exercice 2022

Charges		Produits	
<b>Charges de matériel</b>		<b>Produits nets des livraisons et des prestations</b>	
Outilsage et matériel pour ateliers	898'026	Revenus découlant d'autres prestations (pension-formation)	24'952'259
<b>Charges de personnel</b>		Revenus provenant de prestations de services, commerce et production	1'395'920
Salaires	16'384'811	Revenus des loyers	17'205
Charges d'assurances sociales	3'621'778	Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	63'082
Autres charges de personnel	385'901	Contributions à l'exploitation et dons	13'958
Honoraires pour prestations de tiers	102'763		
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>Variation des stocks de produits finis et semi-finis</b>	
Matériel médical d'exploitation (pharmacie)	1'434	Variation des stocks	10'429
Produits alimentaires et boissons	698'183		
Ménage	100'636	<b>Produits hors exploitation</b>	
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles	635'971	Autres produits hors organisation	27'100
Loyers, leasing/location et investissements non activés	804'632		
Énergie et eau	258'650	<b>Produits exceptionnels</b>	
École, formation et loisirs	287'619	Produits exceptionnels	286'467
Bureau et administration	704'686		
Autres charges d'exploitation (assurance, transport)	362'681		
<b>Amortissements</b>		Résultat	9'576
Charges d'investissements (amortissements)	1'208'753		
<b>Charges financières</b>		<b>Total</b>	<b>26'775'996</b>
Intérêts et frais (hypothèque, bancaires)	216'743		
<b>Charges hors exploitation</b>			
Autres charges hors organisation	19'100		
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles	83'629		
<b>Total</b>	<b>26'775'996</b>		

## Bilan au 31 décembre 2022

Actif		Passif	
<b>Actif circulant</b>		<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	
Trésorerie	1'409'766	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	524'797
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3'000'133	Dettes à court terme portant intérêt	895'245
Autres créances à court terme	1'111	Autres dettes à court terme	131'115
Stocks et prestations de services non facturées	284'322	Comptes de régularisation passifs	285'149
Comptes de régularisation actifs	1'184'564		
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	
Immobilisations financières	191'376	Dettes à long terme portant intérêt	12'176'282
Immobilisations corporelles	13'077'180	Provisions et postes analogues	233'524
		<b>Réserves et capital des fonds affectés</b>	
		Réserves affectées	29'190
		Fonds affectés	441'651
		<b>Fonds propres</b>	
		Capital de fondation	150'000
		Réserves libres issues du bénéfice	4'208'565
		Résultat reporté	82'510
		Résultat de l'exercice	-9'576
<b>Total Actif</b>	<b>19'148'452</b>	<b>Total Passif</b>	<b>19'148'452</b>

# Commentaires sur les comptes 2022

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est entrée en vigueur une révision législative nommée « Développement continu de l'AI » (DCAI) dont le but est d'améliorer le système de l'assurance-invalidité en renforçant la réadaptation et en prévenant l'invalidité. Cette réforme importante a non seulement directement impacté notre organisation par le changement de dénomination de certaines mesures et notamment l'intégration dans les salaires des nouveaux et nouvelles bénéficiaires, mais a eu également un impact sensible sur nos effectifs, avec toutes les conséquences qui en découlent.

26 > Toutefois, notre organisation continue de faire évoluer les formations et de s'adapter au marché actuel, entre autres en ce qui concerne les mesures de réinsertion jeunes, pour lesquelles nos mandants ont une forte demande. Nous avons notamment l'opportunité de développer et implanter ces mesures sur le canton de Genève pour correspondre aux besoins confirmés par l'OAI dudit canton.

En regard de la baisse des effectifs moyens durant l'année mais plus particulièrement depuis la rentrée d'août 2022, des mesures d'économie importantes ont été prises et seules les dépenses essentielles ont été faites.

Les charges de personnel, qui représentent un poste important, ont fait l'objet d'une attention particulière pour optimiser les postes et les pourcentages des taux d'activité en fonction de la charge de travail effective. Un changement majeur à relever est le fait que désormais les bénéficiaires reçoivent un salaire d'apprenti-e-s correspondant à leurs

branches d'activité. Cela n'impacte toutefois pas directement les comptes puisque ces montants nous sont intégralement remboursés par les caisses de compensation. Le nombre d'apprenti-e-s concerné-e-s passe de 1,77 en janvier à 83,13 en décembre, soit une moyenne de 26,94 sur l'année.

Malgré toutes ces mesures, les comptes au 31.12.2022 présentent une perte effective de CHF 259'576.10. Elle a pu être réduite à CHF 9'576.10 grâce au prélèvement de CHF 250'000.- au fonds de réserve AI qui, suite à la nouvelle convention de prestation signée avec l'Office AI du Canton de Vaud, a été transféré des fonds affectés vers nos réserves de fonds propres.

L'organe de révision a audité les comptes annuels 2022 et aucune réserve n'a été formulée. Le Conseil de Fondation a approuvé les comptes en date du 10 mai 2023.

La Fondation poursuit son but d'apporter une formation professionnelle à des jeunes ne pouvant l'acquérir dans un circuit traditionnel et continue son développement afin d'offrir les prestations les mieux adaptées aux bénéficiaires et aux mandants.

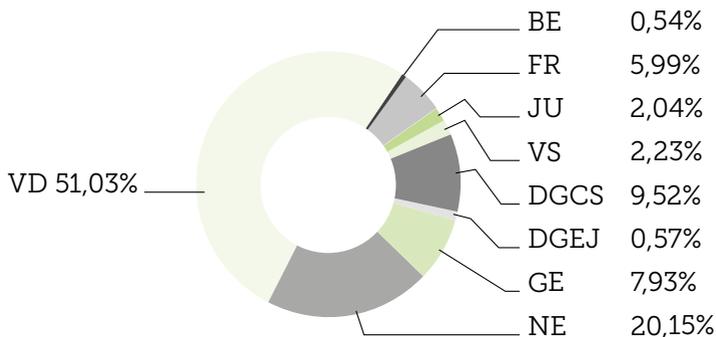
*Christophe Perreaud*  
Trésorier du Conseil de Fondation

*Michel Bräuchi*  
Directeur adjoint  
Administration, finances et logistique



# Statistiques

## Moyenne annuelle des effectifs par mandants



Offices AI des Cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Fribourg, Berne, Jura et Valais

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

## Moyenne annuelle d'apprenti·e·s



**30%**

de jeunes femmes



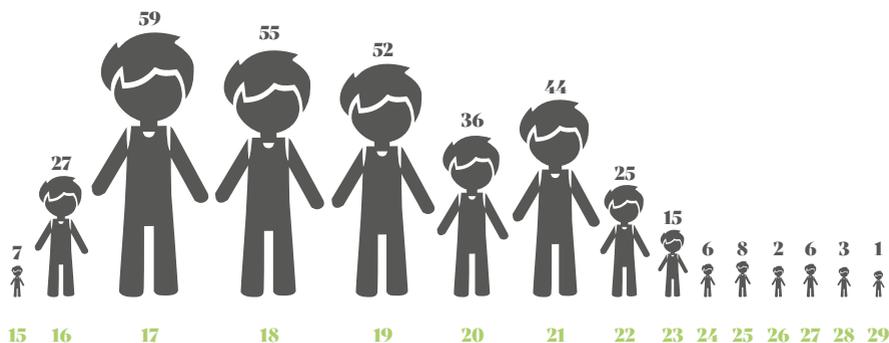
**70%**

de jeunes hommes



# Statistiques

## Nombre de bénéficiaires par âge, de 15 à 29 ans



**Au total : 346 bénéficiaires**

## Nombre de mesures octroyées: 545

Art. 15 LAI – Orientation	53	FormaPro 150	13
Art. 16 LAI – Formation en atelier	202	Hébergement seul	1
Art. 16 LAI – Formation en entreprise	71	MIS T	21
Art. 16 LAI – FPE	46	MR – Entraînement au travail	1
Art. 17 LAI – Reclassement	1	MR – Entraînement progressif	3
Coaching de formation	36	MR Jeune – Entraînement progressif	42
Coaching emploi	26	RAI69 – Instruction	1
FORJAD	22	Soutien didactique formation externe	6



# RA 2022

2023 CFPS Le Repuis

Graphisme et impression :

Atelier arts graphiques

Photos :

Bernard Menetrier

Luc Lambert

Frédéric Wacker

Vous pouvez nous suivre sur :

[www.lerepuis.ch](http://www.lerepuis.ch)

et également sur :

LinkedIn



Instagram

